



## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 3 OCTOBRE 2023 À 18 H 30 AU 331 RUE DU COUVENT, MANIWAKI (QUÉBEC), J9E 1H5

---

### PRÉSENCES :

Monsieur Denis Rossignol, directeur général  
Monsieur Christian Heppell, président (à distance)  
Madame Sabrina Devlin, administratrice (à distance)  
Madame Katherine Fiset, administratrice (à distance)  
Madame Claudee Galipeau, administratrice (à distance)  
Monsieur Richard Leblanc, administrateur (à distance)  
Madame Joziane Éthier, administratrice  
Madame Julie Carle, administratrice (à distance)  
Madame Catherine Letendre, administratrice (à distance)  
Madame Jessica Cécire-Rodgers, administratrice  
Madame Annie-Claude Beaumont, administratrice (à distance)

### ABSENCES MOTIVÉES

Madame Valérie Bouffard, vice-présidente

### INVITÉS :

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, secrétaire général

#### 1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

Le président, monsieur Christian Heppell, salue les administrateurs présents à la rencontre. Il constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 18 h 35.

CSSHBO-017-2023-24

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

**CONSIDÉRANT** les articles 163 et 164 de la Loi sur l'instruction publique relatifs à la tenue de séance extraordinaire;

**CONSIDÉRANT** la convocation faite par le secrétaire général le 27 septembre 2023;

**CONSIDÉRANT** le quorum atteint;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Julie Carle **ET APPUYÉ** par madame Sabrina Devlin que l'ordre du jour suivant de la séance extraordinaire du 3 octobre 2023 soit adopté :

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Affiliation RSEQ 2023-2024
4. Modification à la structure administrative 2023-2024
5. Clôture de la séance

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 3. Affiliation RSEQ 2023-2024

Le secrétaire général, monsieur Louis-Philippe Larivière, indique aux membres du conseil d'administration que le directeur général affiliera conformément au règlement des fonctions et des pouvoirs du CSSHBO le Centre de services scolaire au Réseau du sport étudiant du Québec pour l'année scolaire 2023-2024. Il confirme aux administrateurs que les frais d'affiliation par personne demeurent inchangés depuis les neuf dernières années.

## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

### 4. Modification à la structure administrative 2023-2024

Monsieur Rossignol présente les modifications à la structure administrative. Un poste de coordonnateur est ajouté à la structure administrative et le poste de directrice adjointe au Service des ressources éducatives sera déplacé à la direction générale. Il explique que ces changements sont mis en place pour répondre au besoin de l'organisation d'avoir deux gestionnaires au Service des ressources éducatives, et ce, pour soutenir l'organisation suite à l'affectation différente d'un gestionnaire à l'interne.

Monsieur Richard Leblanc indique ne pouvoir soutenir cette proposition de modification considérant les coûts supplémentaires de cet ajout. Il ajoute que cet ajout à la structure ne viendra pas soutenir les services directs aux élèves. Il se demande également ce qui se passera avec le poste dans le futur.

CSSHBO-018-2023-24

#### Ouverture du huis clos

**IL EST PROPOSÉ** par madame Julie Carle **ET APPUYÉ** par madame Claudée Galipeau que le huis clos soit ouvert pour la présentation de ce point.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CSSHBO-019-2023-24

#### Fermeture du huis clos

**IL EST PROPOSÉ** par madame Joziane Éthier **ET APPUYÉ** par madame Julie Carle de fermer le huis clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

À la sortie du Huis clos, madame Katherine Fiset demande à la direction générale si l'ajout du poste de coordonnateur aura des impacts financiers sur l'organisation. Monsieur Denis Rossignol indique que l'ajout de ce poste n'aura pas d'impact financier sur l'organisation. Il indique que sans l'ajout de ce poste, des contrats devront être donnés à l'externe.

Les administrateurs demandent également si la structure présentée sera permanente et s'il est possible que celle-ci soit temporaire. Monsieur Rossignol leur indique que la structure administrative est modifiée annuellement et qu'une structure administrative sera présentée pour l'année scolaire 2024-2025. Cette structure prendra en compte les besoins de l'organisation et fera suite aux travaux réalisés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton qui analyse actuellement la structure organisationnelle.

Les administrateurs demandent la tenue d'un vote à main levée pour traiter de la proposition.

CSSHBO-020-2023-24

**CONSIDÉRANT** la résolution CSSHBO-009-2023-24 adoptée par le conseil d'administration le 29 août 2023 relativement à la modification de la structure administrative 2023-2024 du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

**CONSIDÉRANT** que ces modifications prévoyaient un poste de directeur et un poste de directeur adjoint au Service des ressources éducatives;

**CONSIDÉRANT** l'affectation différente de la direction adjointe aux services éducatifs;

**CONSIDÉRANT** les besoins exprimés et identifiés par la direction des ressources éducatives et les besoins en services éducatifs du CSSHBO pour soutenir l'organisation;

## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

**IL EST PROPOSÉ** par madame Claude Galipeau **ET APPUYÉ** par madame Sabrina Devlin :

1. D'approuver les modifications apportées, par la direction générale, à la structure administrative, soit l'ajout d'un poste de coordonnateur au Service des ressources éducatives et le déplacement du poste de direction adjointe des services éducatifs à la direction générale à titre de direction adjointe des services;
2. D'abroger la résolution CSSHBO-009-2023-24;
3. D'adopter la structure administrative 2023-2024 telle que modifiée.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

POUR : 8

CONTRE : 1

ABSTENTION : 1

### 5. Clôture de la séance

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par le président, monsieur Christian Heppell, de clore la présente séance à 19h52.

---

Christian Heppell  
Président

---

Louis-Philippe Larivière  
Secrétaire général

